

BULLETIN D'INSCRIPTION

Jeudi 17 octobre 2019 à partir de 9h00

Au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse d'Ajaccio

Conférence - Responsabilité dans le travail social : une question complexe

Structure :

Adresse :

Participants :

Nom	Prénom	Fonction	Présence buffet	
			<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
			<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

CONFERENCE

RESPONSABILITE DANS LE TRAVAIL SOCIAL : UNE QUESTION COMPLEXE



Jeudi 17 octobre 2019

9h00-12h00

Au Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse d'Ajaccio
Chemin de la Sposata - 20090 AJACCIO

A RENVoyer PAR MAIL : contact@ifrtscorse.eu AVANT LE 08 OCTOBRE 2019

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

- 9H00- Accueil des participants
- 9H15 / 9H45 Ouverture des travaux par **Patrick TORRE**, Directeur de l'IFRTS et **Jean-Charles MONDOLONI**, Mandataire du conseil d'administration de la MAIF
- 9H45 /12H00 « **Responsabilités en droit français -les spécificités du secteur social** » - animée par un juriste de la MAIF
- Le cadre juridique général de la responsabilité
 - La responsabilité civile du travailleur social
 - La responsabilité pénale du travailleur social
 - Secret professionnel, discrétion et partage de l'information
 - Illustration par des cas de jurisprudence
- 12H00 SPUNTINU

Responsabilité dans le travail social : une question complexe

Les travailleurs sociaux figurent parmi ceux qui prennent des risques au quotidien, qui assument des responsabilités sans toujours en être conscients. Ils oublient souvent les limites de leur responsabilité personnelle qu'elle soit civile, pénale ou administrative. Aussi, de plus en plus d'intervenants sociaux sont mis en cause dans leurs pratiques professionnelles et parfois même condamnés. Ainsi donc, il est important de bien connaître et distinguer les diverses responsabilités : -civile, pénale, administrative- la question de la responsabilité des intervenants sociaux restant une notion complexe à appréhender.

C'est dans cette perspective que, l'IFRTS Corse, en partenariat avec la MAIF, organise une conférence animée par une juriste dont les objectifs principaux seront de poser les bases d'une culture juridique et de faire prendre conscience des risques encourus par les professionnels du secteur social et la manière de s'en prémunir.

Cette rencontre sera non seulement l'occasion de mettre à jours ses connaissances à la lumière des derniers textes de lois et de la jurisprudence récente mais aussi d'appréhender le droit comme un allié dans le quotidien et non plus comme à un ensemble de règles à appliquer sans toujours en saisir la finalité.

Inscription gratuite mais obligatoire avant le 08/10/2019 : contact@ifrtscorse.eu

Conférence animée un juriste de la MAIF